

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C.MNA/SG/ST/CIPM/2024 DU
20/03/2025 POUR L'ACHEVEMENT DES
TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE
SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA,
COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT
DU HAUT-NYON, REGION DE L'EST.

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

8. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produite en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative.

9. Caution de soumission

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : **un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

10. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Messamena le **18/04/2025 à 13H30 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants « **dûment mandatés** » et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la Caution de soumission ;
- 2) Absence d'une pièce administrative ;
- 3) Pièce falsifiée ;
- 4) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronés, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|---|---------|
| 1) La capacité financière | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement, d'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

12. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site et aux conditions climatiques. Le délai court à compter de



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MNA/SG/ST/CIPM/2024 DU
 20/03/2025 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE
 DE LA VILLE DE MESSAMENA, COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYON,
 REGION DE L'EST.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°005/AONO/C.MNA/SG/ST/CIPM/2024
 DU 20/03/2025 POUR L'ACHEVEMENT DES
 TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE
 SOLAIRE DE LA VILLE DE MESSAMENA,
 COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT
 DU HAUT-NYON, REGION DE L'EST.**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Messamena, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de l'exécution des travaux de construction et de mise en service d'un mini central solaire photovoltaïque dans la localité de Parny Bethel dans l'Arrondissement de Messamena.

2. Consistance des travaux

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Les travaux préliminaires ;
- L'implantation et la mise au point de certain dispositif du champ photovoltaïque de ladite centrale d'une capacité minimale de 100KwC ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : onduleurs, groupe électrogène, régulation et monitoring ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : dispositif de stockage et climatisation ;
- Réseau de raccordement triphasé 3*50mm²+N+EP
- Le raccordement et la mise en service de l'ouvrage.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les Entreprises ou groupement d'Entreprise de droit camerounais spécialisés dans le domaine de l'énergie solaire et du génie-civil installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget FEICOM-COMMUNE DE MESSAMENA, **Exercice 2019**.

- Imputation budgétaire : _____

5. Montant prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : **95 000 000 (quatre-vingt-quinze millions) Francs CFA TTC** ;

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au secrétariat général de la Commune de Messamena aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Messamena.

7. REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Messamena (Cabinet du Maire), au plus tard le **18/04/2025 à 13 heures** précises et devra porter la mention suivante :

la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire donc l'offre sera jugée conforme aux spécifications du DAO et classé la moins disante.

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN/Abong-Mbang ;
- ✓ DDMAP/HN
- ✓ ARMP (Pour insertion au JDM) ;
- ✓ PDT/CIPM (Pour suivi) ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, au numéro de téléphone : 694 16 73 35

Messamena, le **20/03/2025**

LE MAIRE,
(Maître d'Ouvrage)



Nkouok Serge Alfred
Inspecteur Principal des Régies Financières
(impôts) —